

Érythrée

L'Érythrée, est un État souverain situé en Afrique de l'Est. Il s'agit du pays le plus septentrional de la Corne de l'Afrique.

Dès le Ier siècle av. J.-C., les prémices d'un territoire érythréen voient le jour dans un espace territorial s'étalant du sud-est de l'actuel Égypte à l'actuel Somaliland.

La colonie de l'**Érythrée** est fondée en **1889**. Considérée comme un prestigieux projet colonial pendant l'ère fasciste, sa capitale Asmara conserve encore à ce jour quelques bâtiments et monuments datant de l'époque coloniale.

La première tentative des Italiens de conquérir l'Empire **éthiopien** (1895-1896) se solde par une défaite retentissante à Dogali, en 1887, où une colonne de l'armée italienne est taillée en pièce par l'armée éthiopienne. En 1896, après une sévère défaite à Adoua, l'Italie se voit forcée de reconnaître l'indépendance de l'Éthiopie.

Toutefois, une seconde guerre italo-éthiopienne éclate en octobre 1935, et le 9 mai 1936, le roi d'Italie Victor-Emmanuel III est proclamé empereur d'Éthiopie. L'historien Angelo del Boca souligne que la conquête de l'Éthiopie fut accompagnée de nombre d'atrocités: usage de gaz interdits par la convention de Genève, viol des femmes, sévices infligés aux enfants, pendaison des hommes.

Cependant, en envahissant l'Empire éthiopien, pays membre de la Société des Nations, l'Italie s'attire les foudres de la communauté internationale.



Par ailleurs, sa politique coloniale se soldera par un échec, l'Abyssinie ne sera que partiellement occupée pendant cinq ans.

Plus au nord en **Libye**, l'Italie acquiert en 1911 les territoires africains de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque au détriment de l'Empire ottoman, conformément au traité de Lausanne, après la courte guerre italo-turque. La proximité de cette colonie vis-à-vis de la métropole est évidemment un atout majeur. Peu après l'annexion de ces territoires, l'Italie signe un traité avec la France, où la France et l'Italie se reconnaissent mutuellement dans leurs territoires coloniaux, et pour fixer les frontières de l'Afrique du Nord. En 1934, la Tripolitaine et la Cyrénaïque sont unies pour former la colonie de la Libye, un nom utilisé 1 500 ans auparavant par l'empereur Dioclétien.

L'Italie perd le contrôle de la Libye pendant la guerre du désert, lorsque les forces allemandes et italiennes se retirent de Tunisie en 1943.

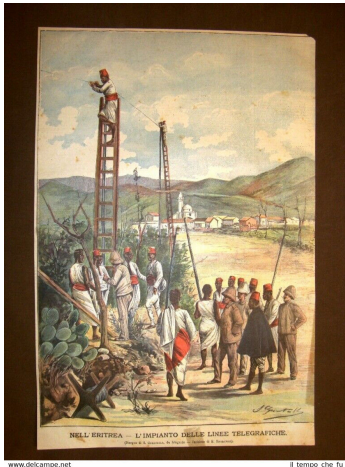
Il y a très peu d'informations disponibles pour retracer l'histoire des télécommunications en Érythrée. (envoyez moi vos documents merci).

1887 Massawa et Assab sont reliés par télégraphe. En novembre, débute la construction de la ligne ferroviaire qui reliera Massawa à Fort Saati.

1890 Correspondance télégraphique entre les ministres des Affaires étrangères et Antonelli et d'autres.

Après son arrivée en Érythrée, colonie italienne **depuis 1890**, le gouverneur Ferdinando Martini décida qu'il y aurait également un bureau des postes et télégraphes dans la nouvelle capitale **Asmara**. L'un des premiers bâtiments construits pour donner de la « dignité » à la capitale.

Aujourd'hui encore, le bureau des Postes et Télégraphes se trouve sur l'avenue Nakfa, autrefois Piazza Tancredi Saletta.

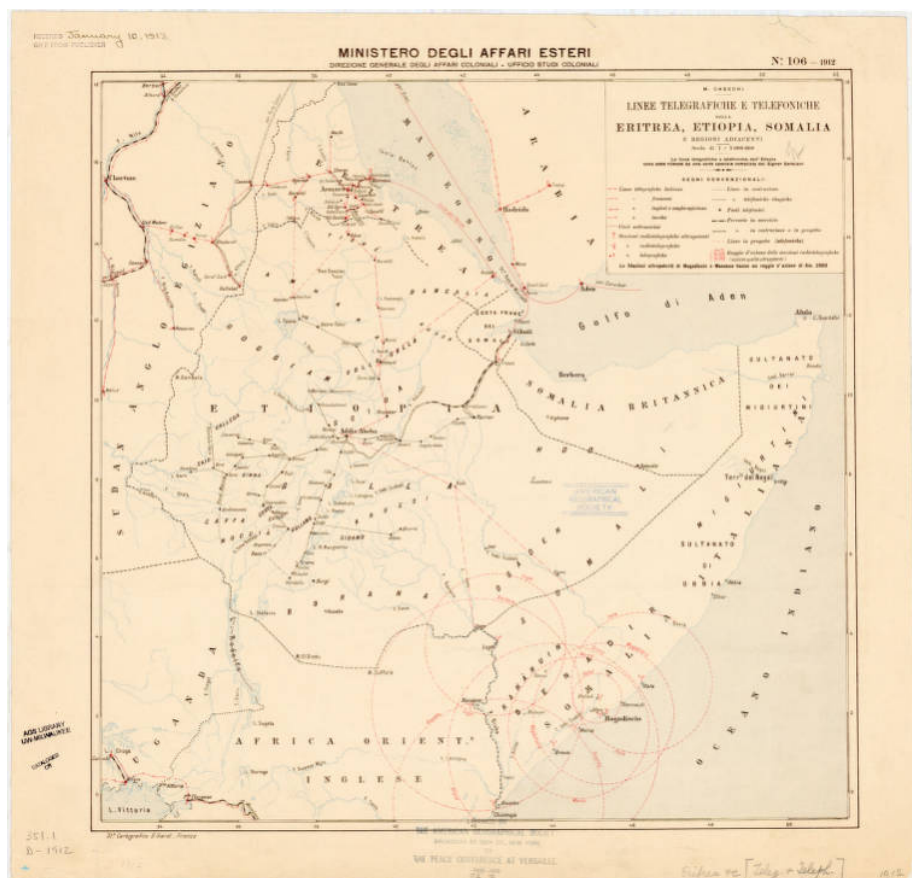


Couverture arrière de la Tribuna Illustrata de 1900. Installation de lignes télégraphiques.

1901 Inauguration de la ligne télégraphique Asmara - Addis Abeba.

1911 Création de l'École télégraphique gouvernementale.

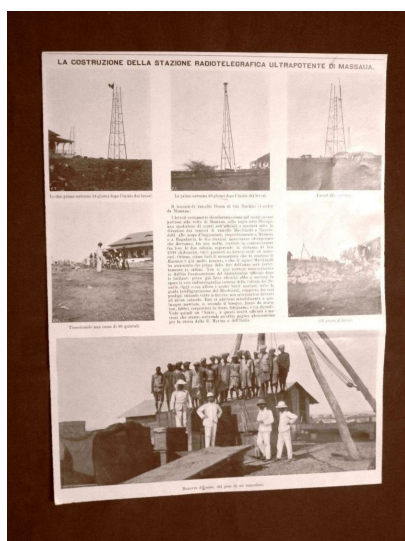
Il y a 44 620 habitants enregistrés au Commissariat du Hamasien, dont 1 500 européens.



[Agrandir](#)

1912 Lignes télégraphiques et téléphoniques en Érythrée, en Éthiopie, en Somalie et dans les régions adjacentes / Ministère des Affaires étrangères, Direction générale des Affaires coloniales, Bureau des études coloniales (M. Cecchi)

1916 Ligne téléphonique Af Tebah - Nacfa



Massawa en 1910 Construction de la station radiotélégraphique Telegraph.

1935 début de la seconde guerre italo-éthiopienne.

1935-36 - La préparation militaire

Le réseau télégraphique et téléphonique existant dans les Colonies Italiennes ne pouvait certainement pas suffire aux nouveaux besoins qui se faisaient jour. Et ce problème d'organisation a également reçu une solution large et pratique.

Des liaisons télégraphiques et téléphoniques volantes et permanentes furent étendues partout sur des centaines de kilomètres et, en outre, une quarantaine de stations radiotélégraphiques et dix stations phototélégraphiques furent installées.

La capitale de la colonie érythréenne était également équipée d'un central téléphonique automatique.

Enfin, la fourniture de stations radiotélégraphiques de campagne aux troupes opérationnelles était très importante.

Le service téléphonique et télégraphique fut réactivé dans les premiers mois de **1942** et était géré et contrôlé par du personnel militaire ; la structure resta sous le contrôle direct de l'armée britannique jusqu'au 15 septembre 1952, date à laquelle la fédération de l'Érythrée avec l'Éthiopie fut créée.

À partir de mars 1942, il fut possible d'acheminer des communications télégraphiques depuis Asmara, Adi Caiè, Adi Quala, Adi Ugri, Agordad, Barentù, Cheren, Decamere, Ghinda, Massaua, Nefasti, Saganneiti, Senafè et Tessenei ; du 1er décembre 1942 d'Assab, du 28 octobre 1947 de Nacfa, du 2 avril 1951 d'OmHager. A partir de juillet 1951, il était possible de recevoir et d'envoyer des télégrammes à bord des navires « Sile » et « Sebeto » naviguant entre Massawa et Assab et vice versa.

À partir du 1er novembre 1942, les communications télégraphiques furent réactivées avec la Grande-Bretagne et avec tous les pays de l'Empire britannique, avec les nations alliées et avec les États neutres ; à partir de février 1944, la connexion avec la partie du territoire italien sous contrôle des troupes anglo-américaines fut rétablie.

À partir d'août 1945, le service fut étendu à tous les pays européens à l'exception de l'Albanie, de l'Autriche, des îles du Dodécannèse, de la Grèce, de la Hongrie et de l'Italie.

Les liaisons avec l'Italie du Nord furent rétablies le 7 novembre 1945 : avec les provinces de Trieste, Pola et Fiume le 23 novembre 1945. Avec l'Albanie, la Hongrie et les îles du Dodécannèse le 25 novembre 1945. On ne connaît pas de télégrammes envoyés d'Érythrée avant le 10 octobre. 1951.

Les formulaires étaient probablement conservés dans les bureaux de poste pendant une durée maximale d'un an, puis périodiquement détruits (il était en effet possible de demander une copie des télégrammes transmis dans un délai maximum de dix mois après leur présentation. Les premiers formulaires connus Nous avons été acceptés par le Bureau du Centre d'Asmara le 1er octobre 1951, date à laquelle est entrée en vigueur la "**Proclamation de Télégraphie Sans Fil N° 113**". Pour la compilation, les formulaires de l'administration italienne restés dans les bureaux.

En 1943, avec l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs, les formulaires types italiens furent réimprimés avec l'indication des nouveaux tarifs. Les formulaires types britanniques apparurent après avril 1947.

Les télégrammes furent compilés en un seul exemplaire jusqu'à l'été 1946 ; à partir du 15 juillet 1947, ceux destinés à l'étranger, à l'exception du Soudan et de l'Ethiopie, devaient être complétés en double exemplaire. Par la suite, la saisie ou l'écriture en majuscules est devenue obligatoire.

Initialement, le texte devait être rédigé en anglais ou en français ; à partir d'avril 1944, l'usage de la langue italienne fut autorisé pour les télégrammes nationaux ; ce n'est que lorsque le service télégraphique avec l'Italie fut rétabli que l'usage de l'italien fut étendu aux télégrammes destinés aux pays étrangers.

Au cours des cinq premières années de service, le montant était payé en espèces. A partir du 1er avril 1947, pour accélérer l'acheminement du service, les télégrammes étaient présentés au guichet d'acceptation avec la taxe prépayée au moyen de timbres et selon les tarifs affichés dans les bureaux de poste. Grâce à cette procédure, l'acceptation des télégrammes était considérablement accélérée et se limitait au contrôle du montant et au visa des timbres. Plus tard, les timbres furent perforés d'un poinçon portant la mention « PAYÉ ».

Les tarifs intérieurs, initialement assez élevés, furent réduits, à partir du 1er août 1943, à 85 cents E.A. pour un minimum de 6 mots et 15 centimes. pour chaque mot supplémentaire. Les tarifs pour l'étranger subissent plusieurs modifications : à partir du 1er octobre 1950, ils sont alignés sur les tarifs internationaux de la Convention internationale de téléphonie et de télégraphie de 1949 à Paris. Plusieurs éléments influençaient les tarifs des télégrammes : le pays de destination, la distance, le nombre de mots, l'urgence et le type. A partir du 3 août 1947, une taxe supplémentaire de 50 centimes est exigée. pour les expéditions les jours fériés, tandis que dès le début du service, un supplément de 50 centimes était appliqué. pour les télégrammes acheminés par les navires "Sile" et "Sebeto" naviguant sur la Mer Rouge entre Massawa et Assab et vice versa. La plus grande quantité de travail a été réalisée par les bureaux d'Asmara Centro et de Massawa, avec une moyenne d'environ 200 télégrammes par jour.

Les timbres étaient appliqués au verso pour les formulaires de type italien et au recto pour ceux de type britannique. La transmission a eu lieu "par câble" pour les localités reliées au réseau interne et par radio à travers la station radiotélégraphique d'Asmara qui avait été construite. par l'administration italienne.

Dans de nombreux télégrammes transmis de Massawa, les mots « W-TRATE » apparaissent, les initiales de « **Wireless Transmission Telegraphy** ». Avec le rétablissement de nombreux chemins de câbles, à partir du 27 mars 1950, les télégrammes à destination du Soudan furent transmis « par fil » et dès l'ouverture

En 1952, Adigrat et Macallé en Ethiopie étaient également accessibles « par fil ».

Les télégrammes acceptés au cours des trois derniers mois de 1951 et de janvier 1952 ont échappé à la destruction ou ont été volés dans les bureaux de poste et mis à diverses époques sur le marché philatélique. Les télégrammes transmis depuis Asmara (compilés sur deux types de formulaires) sont les plus courants, ceux de Massawa et plus encore d'Assab le sont moins ; assez rares (on connaît peu d'exemples dans certaines localités) ceux de l'Agordat, Cheren, Om-Hager, Tessenei ou encore ceux des navires "Sile" et "Sebeto" naviguant dans la Mer Rouge.

Les principales villes de la Colonie disposent de bureaux de poste avec télégraphe et téléphone ; la direction. des services est basée à Asmara.

Les lignes télégraphiques et téléphoniques fonctionnent sur une longueur de 955 km.

Le secteur des télécommunications érythréen est le moins développé d'Afrique et reste fermé à la concurrence internationale.

Malgré les efforts d'investissement du gouvernement érythréen, le secteur demeure embryonnaire et entre les mains d'un monopole d'Etat (EriTel). Dans un pays qui cumule les sanctions internationales, quelques financements étrangers ont néanmoins été injectés dans le secteur au début des années 2000.

Le secteur des télécommunications érythréen est le moins développé d'Afrique.

La pénétration de la téléphonie mobile n'est que d'environ 20 % (3,5 millions d'habitants), tandis que l'utilisation de l'internet fixe reste négligeable (1,3 %). Cette situation est exacerbée par la très faible utilisation des ordinateurs, avec seulement environ 4 % des ménages en possédant un, dont la majorité habite dans la capitale, Asmara (933k habitants en 2020).

Le marché des télécommunications demeure un monopole d'Etat en Érythrée.

Établie après l'indépendance en 1993, l'Eritrea Telecommunications PJSC (Eritel) est la seule société de télécommunications. Eritel s'est développée en deux phases :

- 1) développement des infrastructures en 2003 (migration des infrastructures de télécommunications de l'analogique vers le numérique, développement d'un réseau de transmission qui reliait les grandes villes du pays via des liaisons micro-ondes à haut débit) ;
- 2) développement des services lancé en 2013 (amélioration de la capacité et de la qualité des services de télécommunications, de la couverture réseau en zones rurales, mise à niveau des infrastructures de cuivre vers la fibre optique).

Disposant de plus de 761 170 abonnés en 2020 (dont 91 % pour la téléphonie mobile), Eritel exploiterait actuellement un réseau Fiber Core dans les villes d'Asmara et de Massawa et envisage de faire migrer les grandes villes vers la fibre.

Le gouvernement érythréen a fait un effort d'investissement pour développer le secteur, dans un contexte difficile de sanctions internationales.

Un programme de travail a été établi pour étendre les services de télécommunications aux zones rurales et améliorer la qualité des services.

Ainsi, entre 2013 et 2016, le gouvernement a investi plus de 650 M Nkf (43 MUSD) pour le renouvellement des infrastructures ainsi que la construction de **110 centres de télécommunications** à travers le pays.

Néanmoins, selon les autorités, les sanctions internationales demeurent un important goulot d'étranglement pour l'importation d'équipements de communication.

En avril 2006, l'Érythrée a reçu un prêt bonifié du gouvernement chinois (23 MUSD) pour moderniser ses infrastructures de télécommunication.

Cet investissement a permis à toutes les grandes villes de d'être relié au système de téléphonie mobile en Érythrée (à l'exception de Nakfa, Afabet et Asseb, depuis 2006).

Début 2020, Liquid Telecom (détenu par l'entreprise Sud-Africaine Econet) avait annoncé sa volonté d'intégrer le marché érythréen, néanmoins le secteur reste toujours dans les faits fermés aux investisseurs étrangers.

En v, le code national +291 comptait 1,87 millions de lignes. Parmi elles, on comptait 1,80 millions de téléphones portables, ce qui correspond à une moyenne de 0,50 par personne. Dans l'UE, ce chiffre est de 1,2 téléphone portable par personne.

2008 - 2021

Érythrée est à la traîne en ce qui concerne le développement de l'accès à l'Internet à haut débit. Environ 22% des habitants ont accès à Internet. Environ 0% possèdent leur propre connexion Internet à haut débit, qui est au moins plus rapide que l'ancien RNIS (plus de 256 kbit/s). Toutes les connexions fixes par DSL, câble ou satellite ont été prises en compte, à l'exception des connexions mobiles à Internet.